

ÉTUDES
& ENQUÊTESLE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS
DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE
EN 2018-2019PRÉSENTATION
DE L'ENQUÊTE

Les données présentées dans cette publication sont issues de l'enquête menée en partenariat avec l'Observatoire Régional des Études Supérieures de la Comue Lille Nord-de-France (ORES) qui a piloté l'étude académique et pris en charge l'intégralité de la collecte des données pour l'ensemble des établissements¹ concernés par l'enquête.

Les étudiants ont été interrogés entre le 1^{er} février et le 23 avril 2019 via un questionnaire en ligne. Le champ de la population enquêtée a été réduit aux seuls étudiants âgés au plus de 30 ans et hors « formation continue, délocalisations, doctorants et diplômés de niveau équivalent ou supérieur de santé, en programme d'échange international ». Cela représente pour l'Université de Lille 46 575 étudiants. Au total, 16,5% des étudiants ont répondu à l'enquête et les données ont fait l'objet d'une pondération sur les variables âge/ sexe, origine sociale, pays du baccalauréat ou titre équivalent/champ de formation/ site géographique du lieu d'étude, diplôme /niveau.

¹ Université du Littoral Côte d'Opale, Université d'Artois, Université Polytechnique Hauts-de-France, Université Catholique de Lille, Rectorat de l'académie de Lille (post-bac) et les écoles affiliées aux universités et membres de la conférence régionale des grandes écoles ou de la FUPL.

La place du logement dans les conditions de vie des étudiants est doublement importante : d'une part, il participe à la démocratisation de l'enseignement supérieur en permettant l'accueil d'un public étudiant très divers de par ses origines géographiques et/ou sociales, et d'autre part, toutes les études nationales ont démontré qu'il représente le premier poste de dépenses des étudiants n'habitant plus chez leurs parents.

L'étude montre que la décohabitation, c'est-à-dire le fait de ne plus vivre exclusivement chez les parents, est un phénomène majeur mais complexe car déterminé par plusieurs critères concomitants dont notamment l'éloignement géographique, le désir d'émancipation vis-à-vis des parents qui croît avec l'âge, ou encore le type de formation suivie. Pour les décohabitants, logés principalement au sein du parc locatif privé ou en résidence universitaire, l'attrait de la ville de Lille combiné au désir de se rapprocher des lieux d'études entraîne une forte concentration des logements étudiants dans les villes où sont localisés les enseignements, ainsi que les résidences universitaires à proximité, à savoir Lille et à un niveau moindre Villeneuve d'Ascq.

Il est important de préciser que cette étude a été réalisée avant la crise sanitaire du Covid19 et qu'elle ne tient pas compte de ce contexte particulier qui a impacté les conditions de vie et d'études des étudiants de l'Université de Lille.

DEUX TIERS DES ÉTUDIANTS DÉCOHABITENT

LA DÉCOHABITATION EN FONCTION DE CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS

		Décohabitation totale	Décohabitation partielle	Décohabitation globale
Âge	Moins de 21 ans	16%	41%	57%
	21-22 ans	27%	39%	66%
	23 ans et plus	48%	32%	80%
Nationalité	Française	22%	41%	63%
	Étrangère avec bac ou équivalence en France	65%	13%	78%
	Étrangère avec bac ou équivalence à l'étranger	92%	5%	97%
Niveau d'études	Bac+1 ou infra	21%	37%	58%
	Bac+2	26%	38%	64%
	Bac+3	33%	37%	70%
	Bac+4	43%	37%	80%
	Bac+5 ou plus	41%	39%	80%
Type de diplôme	Licence (générale et pro.)	26%	35%	61%
	Master	47%	33%	80%
	École d'ingénieur	62%	35%	97%
	DEUST, DUT	28%	37%	65%
	PACES	15%	50%	65%
	DE de santé	15%	53%	68%
	Autres ¹	60%	34%	94%
Ensemble	29%	37%	66%	

La décohabitation, qui est le fait de ne plus vivre exclusivement chez les parents, peut être partielle, si l'étudiant retourne au domicile parental au moins une fois par mois, ou totale si la fréquence des retours est moindre (moins d'une fois par mois, voire pas du tout).

La décohabitation dans son ensemble évolue fortement avec l'âge des étudiants, passant de 57% pour les moins de 21 ans à 80% pour les 23 ans et plus. Cette évolution repose exclusivement sur la forte croissance de la décohabitation totale qui passe de 16% à 48% pour ces mêmes tranches d'âge, conséquence du désir naturel de s'émanciper de la tutelle parentale qui augmente avec l'âge.

Les étudiants de nationalité étrangère, et en particulier ceux en mobilité internationale non encadrée (de nationalité étrangère ayant obtenu le bac ou l'équivalent à l'étranger)², sont très majoritairement en situation de décohabitation (97%), et principalement de manière totale

Source : enquête CdVE 2019 - ODIF - Université de Lille

(92%) du fait de l'éloignement géographique. Les étudiants français décohabitent également en majorité, mais à un niveau moindre (63%) et essentiellement de manière partielle (41%).

La décohabitation globale croît également en fonction du niveau d'études, en lien avec l'âge, de 58% à bac+1 à 80% à bac+5 ou plus, essentiellement du fait de la décohabitation totale.

On constate également une plus forte proportion de décohabitants que la moyenne au sein des écoles d'ingénieur (97%) et, à un niveau moindre, des masters (80%), ce qui peut s'expliquer par un niveau d'études et un âge supérieurs mais également par un recrutement plus large au niveau national voire international.

Les autres variables socio-démographiques ou pédagogiques (sexe, origine sociale, domaine de formation, bourse sur critère social) ont un moindre rôle dans la décohabitation comme l'indique la régression logistique sur la probabilité pour un étudiant de décohabiter (cf. page 3).

L'odds ratio permet de mesurer la chance de décohabiter par rapport à la modalité de référence, ainsi les femmes ont 1,1 fois plus de chances de décohabiter que les hommes, toutes choses étant égales par ailleurs.

Ce modèle de régression confirme l'impact des variables précédemment citées (âge, nationalité, niveau d'études et type de diplôme) dans l'analyse de la décohabitation. En effet, un étudiant étranger en mobilité internationale a 15,2 fois plus de chances de décohabiter qu'un étudiant français, tandis qu'un étudiant inscrit dans un certificat de santé (orthophonie, orthoptie) a 21,2 fois plus de chances qu'un étudiant de licence de ne plus habiter exclusivement chez ses parents, et cette probabilité est multipliée par 14 pour les étudiants en école d'ingénieur. Toutes ces formations sont en effet sélectives et très spécialisées, avec peu ou pas d'équivalent dans la région des Hauts-de-France.

De même, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de décohabiter croît sensiblement avec le niveau d'études ou l'âge : à bac+6 cette probabilité est trois fois plus importante qu'à bac+1, tandis qu'à partir de 23 ans les chances de décohabiter sont multipliées par 1,7 par rapport à un étudiant de moins de 21 ans.

¹ DU, certificats de santé, formations du DEFI et capacité en droit.

² Rappel : les étudiants en programme d'échange sont exclus du champ de l'enquête.

RÉGRESSION LOGISTIQUE SUR LA PROBABILITÉ POUR UN ÉTUDIANT DE DÉCOHABITER

Variables	Modalités	Exp(B) odds ratio	Signif.
Sexe	Réf. : homme		
	Femme	1,138	+++
Âge	Réf. : moins de 21 ans		
	21-22 ans	1,200	+++
	23 ans et plus	1,693	+++
Nationalité	Réf. : française		
	Étrangère avec bac ou équivalent en France	1,876	+++
	Étrangère avec bac ou équivalent à l'étranger	15,206	+++
Niveau d'études	Réf. : bac+1		
	Bac+2	1,168	+++
	Bac+3	1,319	+++
	Bac+4	1,519	+++
	Bac+5	1,266	+++
	Bac+6	3,361	+++
Type de diplôme	Réf. : licence		
	Master	1,332	+++
	École d'ingénieur	14,010	+++
	DEUST, DUT	1,411	+++
	PACES	1,908	+++
	DE de santé	1,097	ns
	DU	1,846	+++
	Certificat de santé (orthophonie, orthoptie)	21,181	+++
	Autres ¹	0,678	ns
Domaine de formation	Réf. : Arts, Lettres, Langues		
	Droit, Économie, Gestion	1,061	ns
	Santé	0,932	ns
	Sciences Humaines et Sociales	1,136	+++
	Sciences, Technologies	1,055	ns
	STAPS	0,590	+++
Origine sociale ²	Réf. : très défavorisée		
	Défavorisée	1,242	+++
	Favorisée	1,389	+++
	Très favorisée	1,459	+++
	Non renseignée	2,011	+++
Bourse sur critères sociaux	Réf. : non boursier		
	Boursier	1,402	+++
	Demande de bourse refusée	1,755	+++
	Pas demandée mais en aurait eu besoin	1,396	+++

Source : enquête CdVE 2019 - ODIF - Université de Lille

+++ : Significatif au seuil de 1%, ++ : Significatif au seuil de 5%, + : Significatif au seuil de 10%, ns : non significatif (Pr>Khi 2).

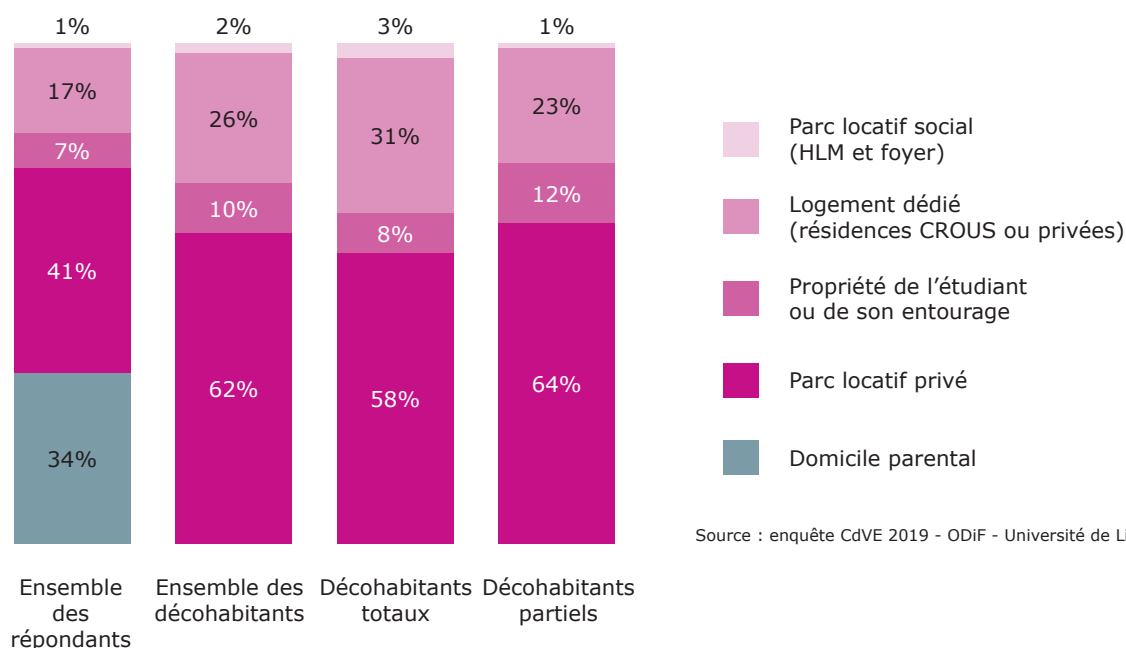
Exp(B)/odds ratio : définit le rapport de cotes (chances) ou risque rapproché d'être en situation de décohabitation que de ne pas l'être et il indique l'effet multiplicateur de ce risque par rapport à la situation de référence. Par exemple, dans le modèle ci-dessus, un étudiant âgé de 23 ans et plus à 1,7 plus de chance d'être en situation de décohabitation qu'un étudiant âgé de moins de 21 ans, toutes choses égales par ailleurs.

1 Formations du DEFI et capacité en droit.

2 L'origine sociale est déterminée par la catégorie socioprofessionnelle des parents, indiquée par l'étudiant lors de son inscription à l'université. C'est la catégorie socioprofessionnelle du parent 1 qui est indiquée, et quand elle est absente, celle du parent 2. La catégorie «très favorisée» correspond aux chefs d'entreprise de 10 salariés et plus, aux professions libérales, aux cadres et professions intellectuelles supérieures et aux enseignants. La catégorie «favorisée» regroupe les professions intermédiaires et les retraités cadres et professions intermédiaires. La catégorie «défavorisée» est composée des agriculteurs exploitants, des artisans et commerçants et des employés. La catégorie «très défavorisée» correspond aux ouvriers, retraités employés et ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

LA GRANDE MAJORITÉ DES ÉTUDIANTS LOGE DANS LE PARC LOCATIF PRIVÉ OU AU DOMICILE PARENTAL

TYPLOGIE DES LOGEMENTS ÉTUDIANTS



Globalement, pendant la période universitaire (hors vacances et stages), un tiers des étudiants habite au domicile parental et 41% occupent un logement du parc locatif privé. Les résidences universitaires accueillent 17% des étudiants (12% au CROUS et 5% en résidence privée). Les décohabitants sont majoritairement locataires au sein du parc privé (62%), mais 26% d'entre eux logent en résidence dédiée, proportion qui atteint 31% pour les décohabitants totaux.

Les femmes sont plus souvent logées en parc locatif privé que les hommes (43% contre 37%) au détriment des résidences universitaires (15% contre 22% pour les hommes).

Le poids du domicile parental dans le logement étudiant diminue avec l'âge (43% pour les moins de 21 ans contre 21% pour les 23 ans et plus) au profit essentiellement du parc locatif privé (48% pour les 23 ans et plus).

Les étudiants étrangers sont en proportion beaucoup plus nombreux que les Français à résider en logement dédié, notamment les étudiants internationaux (étrangers avec bac ou équivalent obtenu à l'étranger) qui sont à 52% dans ce cas.

Les parts du domicile parental et, à un niveau moindre, des logements dédiés aux étudiants, diminuent au fur et à mesure que l'on grimpe dans la hiérarchie sociale, passant respectivement de 38% et 21% pour les plus défavorisés à 32% et 13% pour les plus favorisés.

TYPES DE LOGEMENT EN FONCTION DE VARIABLES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

	Sexe		Âge			Nationalité			Origine sociale ¹			
	Homme	Femme	Moins de 21 ans	21-22 ans	23 ans et plus	Française	Étrangère avec bac ou équivalence en France	Étrangère avec bac ou équivalence à l'étranger	Très favorisée	Favorisée	Défavorisée	Très défavorisée
Domicile parental	34%	33%	43%	34%	21%	37%	22%	3%	32%	33%	36%	38%
Propriété de l'étudiant ou de son entourage	6%	7%	6%	7%	8%	6%	9%	9%	9%	5%	6%	5%
Logement dédié (résidences CROUS ou privées)	22%	15%	16%	16%	21%	14%	29%	52%	13%	15%	16%	21%
Parc locatif privé	37%	43%	34%	42%	48%	42%	35%	34%	45%	46%	41%	34%
Parc locatif social	1%	2%	1%	1%	2%	1%	5%	2%	1%	1%	1%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : enquête CdVE 2019 - ODIF - Université de Lille

¹ Voir définition page 3.

LILLE ET VILLENEUVE D'ASCQ, LES PRINCIPALES VILLES D'ACCUEIL

LOCALISATION DES LOGEMENTS PENDANT LA PÉRIODE UNIVERSITAIRE

	Ensemble des répondants	Décohabitants
Lille	42%	58%
Villeneuve d'Ascq	14%	18%
Roubaix	4%	4%
Tourcoing	3%	2%
Loos	3%	4%
Autres villes de la MEL	20%	9%
Ensemble de la MEL	86%	95%
Autres villes du Nord	8%	2%
Pas-de-Calais	5%	2%
Autres *	1%	1%
Total	100%	100%

* Reste de la France et Belgique

Source : enquête CdVE 2019 - ODIF - Université de Lille

La métropole Européenne de Lille concentre une très grande part des étudiants de l'Université de Lille (86%) et une encore plus forte proportion des décohabitants (95%). Les 5 villes accueillant le plus d'étudiants regroupent 66% des répondants et 86% des décohabitants, ce sont les villes où sont implantés les lieux de formation de l'Université de Lille. Ceci est la conséquence de plusieurs phénomènes : la concentration de l'offre en logements dans ces zones, en particulier à Lille, ainsi que l'attrait non négligeable de cette ville du point de vue culturel et festif, mais surtout la propension des étudiants décohabitants à se loger à proximité de leur lieu d'études (cf. tableau ci-dessous). En effet, bien que dans la plupart des cas Lille soit la principale ville d'accueil, le lieu principal de formation a un impact très important sur le lieu de logement des décohabitants. Ainsi, les étudiants de Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq et même Loos sont en proportion beaucoup plus nombreux que la moyenne à habiter dans la ville où ils étudient. La localisation des résidences universitaires à proximité des lieux d'études ne fait qu'amplifier ce phénomène (pour en savoir plus, voir le rapport complet de l'étude, «Le logement étudiant - Enquête sur les conditions de vie des étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019»).

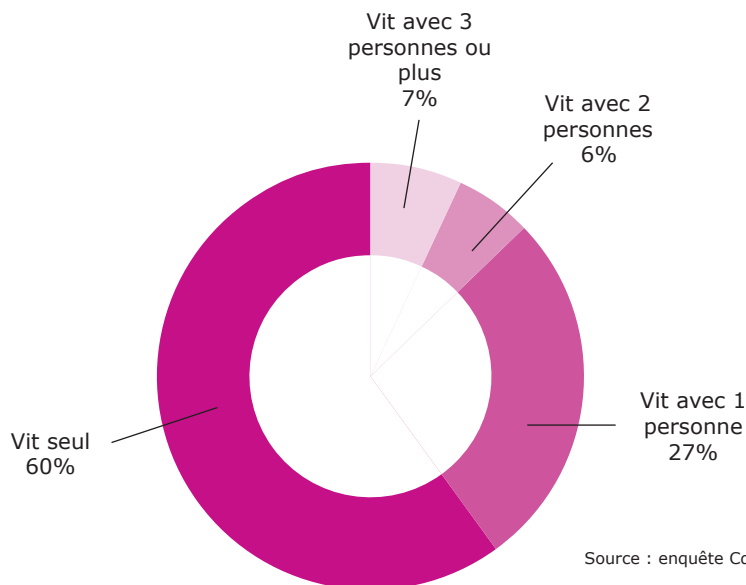
LIEU D'HABITATION DANS LA MEL DES DÉCOHABITANTS SELON LE LIEU PRINCIPAL D'ÉTUDES

Lieu d'études	Lieu d'habitation dans la MEL						Total
	Lille	Villeneuve d'Ascq	Roubaix	Tourcoing	Loos	Autres villes de la MEL	
Lille Moulins	84%	4%	2%	1%	1%	8%	100%
Lille Lille CHRU	79%	1%	1%		9%	10%	100%
Lille Lille centre	88%	2%		3%	2%	5%	100%
Loos	68%	3%	1%		19%	9%	100%
Ronchin	57%	3%		1%	2%	37%	100%
Roubaix Roubaix Eurotéléport	45%	3%	27%	3%		22%	100%
Roubaix Roubaix Ilôt-Gare	31%	5%	46%	6%		12%	100%
Tourcoing Tourcoing (IUT B)	24%	1%	5%	63%		7%	100%
Tourcoing Tourcoing (Arts plastiques)	50%	9%	8%	30%		3%	100%
Villeneuve d'Ascq Pont-de-Bois	60%	27%	2%	1%	1%	9%	100%
Villeneuve d'Ascq Cité scientifique	48%	41%	1%	1%	1%	8%	100%
Villeneuve d'Ascq Le Recueil	40%	36%	2%			22%	100%
Ensemble	61%	19%	4%	2%	4%	10%	100%

Source : enquête CdVE 2019 - ODIF - Université de Lille

AVEC QUI LES DÉCOHABITANTS VIVENT-ILS ?

COMPOSITION DU LOGEMENT DES DÉCOHABITANTS



Les décohabitants vivent très majoritairement seuls (60%) ou avec une seule autre personne (27%).

Parmi les décohabitants qui ne vivent pas seuls, 48% sont colocataires et 42% vivent en couple.

Source : enquête CdVE 2019 - ODIF - Université de Lille

LES CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS

LA SURFACE SELON LE TYPE DE LOGEMENT

	Domicile parental	Propriété de l'étudiant ou de son entourage	Logement dédié (résidences CROUS ou privées)	Parc locatif privé	Parc locatif social (HLM et foyer)	Ensemble
Moins de 15 m ²	1%	7%	51%	13%	12%	17%
De 15 à moins de 30 m ²	2%	17%	43%	39%	25%	28%
De 30 à moins de 50 m ²	6%	36%	5%	28%	35%	18%
De 50 à moins de 100 m ²	38%	32%	1%	18%	26%	21%
Plus de 100 m ²	53%	8%		2%	2%	16%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : enquête CdVE 2019 - ODIF - Université de Lille

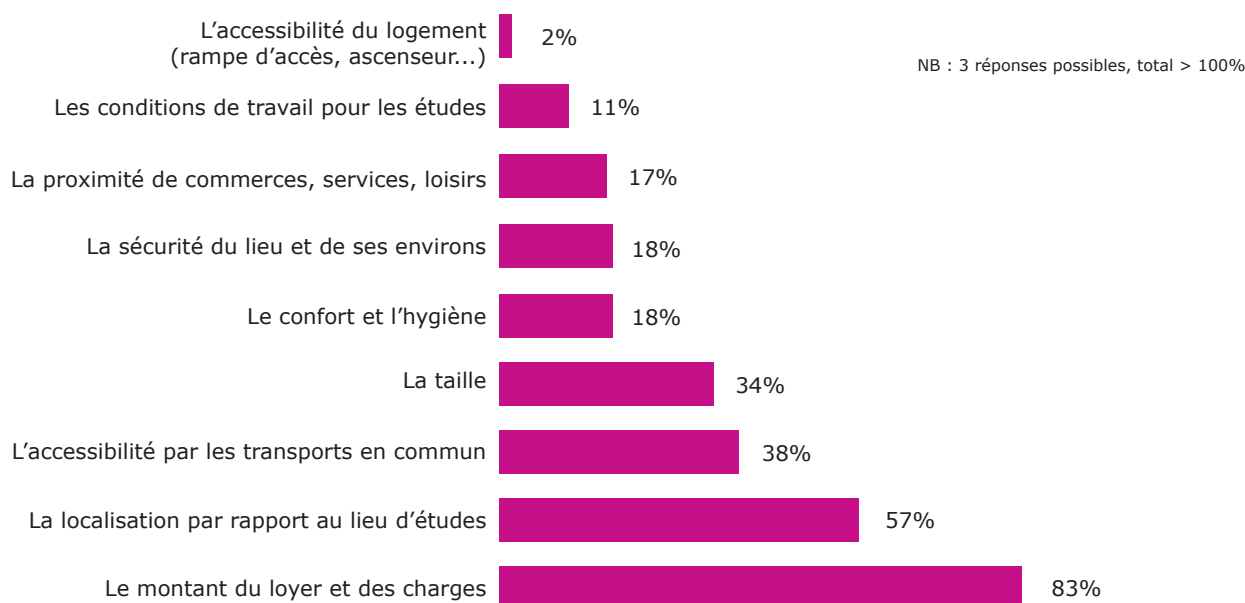
Dans l'ensemble, 45% des étudiants logent dans des habitations de moins de 30 m². Cela concerne plus particulièrement les résidences universitaires¹ (94% dont 51% dans moins de 15 m²) et à un niveau moindre le parc locatif privé (52%).

Le taux d'équipement des logements est relativement élevé sur le plan de l'électroménager de base et des sanitaires (les parties collectives étant prises en compte). En effet, la totalité des logements dispose de salles de bain/douche, et la quasi-totalité de cuisine/kitchenette, et de réfrigérateur, au moins de manière collective. Près des trois quarts des étudiants (73%) ont également à disposition un lave-linge, personnellement ou collectivement (pour en savoir plus, voir le rapport complet de l'étude, «Le logement étudiant - Enquête sur les conditions de vie des étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019»).

¹ L'enquête ne permet pas de distinguer les résidences universitaires CROUS rénovées de celles qui ne le sont pas.

CHOIX DU LOGEMENT ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES LORS DE LA RECHERCHE DU LOGEMENT POUR LES DÉCOHABITANTS

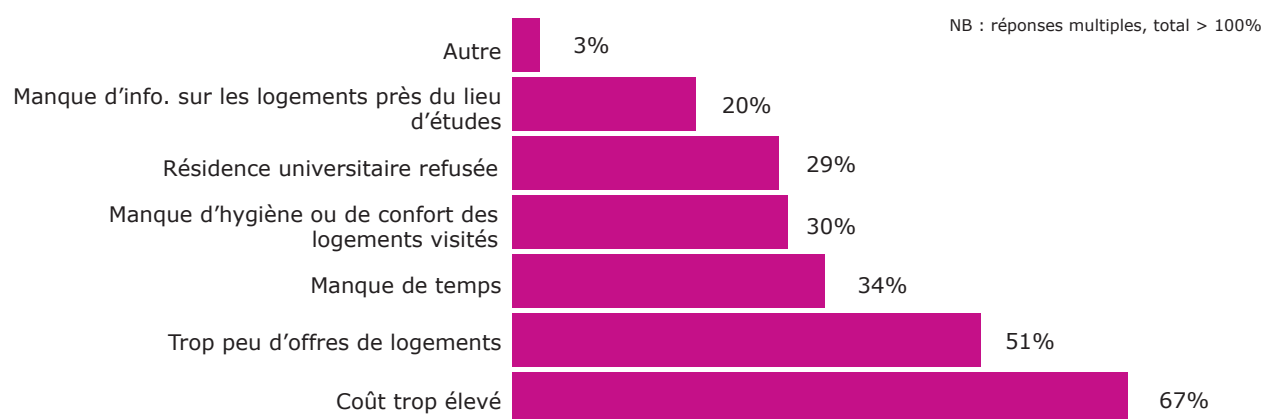
LES CRITÈRES DE CHOIX DU LOGEMENT



Source : enquête CdVE 2019 - ODIF - Université de Lille

Le coût du loyer et des charges est le critère de choix du logement mis en avant par le plus grand nombre (83%), mais la proximité avec le lieu d'études est également un critère important (cité par 57% des répondants), ce qui vient éclairer les constats faits sur la localisation des logements (cf. page 5). L'accessibilité par les transports en commun et la taille du logement font également partie des principales préoccupations lors du choix de l'habitation (cités respectivement par 38% et 34% des décohabitants).

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES LORS DE LA RECHERCHE DU LOGEMENT



Source : enquête CdVE 2019 - ODIF - Université de Lille

Globalement, 45% des décohabitants ont été confrontés à des difficultés au cours de la recherche de leur logement étudiant. Parmi eux, les deux tiers ont estimé que le coût du logement était trop élevé, constat qui prend toute son importance si on se rappelle que le montant du loyer et des charges est le critère de choix le plus largement cité par les étudiants (cf. paragraphe précédent). L'offre de logements est jugée insuffisante par rapport à la demande par 51% des décohabitants ayant rencontré des problèmes, conséquence d'un marché locatif, public ou privé, en forte tension au sein de la Métropole Européenne de Lille.

Pour en savoir plus

Les conditions de vie des étudiants de l'Université de Lille - Chiffres clés (ODiF)

La mesure de la vulnérabilité étudiante - Étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019, Études & Enquêtes n°29 (ODiF)

Les équipements informatiques et pratiques numériques - Étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019, Études & Enquêtes n°30 (ODiF)

Focus sur les étudiants salariés et leurs résultats à l'année, ODiF info n°10

Les conditions de logement des étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019, Rapport (ODiF)

Les transports et déplacements des étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019, Rapport et Études & Enquêtes n°35 (ODiF)

Enquête sur les conditions de vie des étudiant.e.s de l'Académie de Lille en 2018-2019
Premiers résultats, Novembre 2019 (ORES)

ÉTUDES & ENQUÊTES UNIVERSITÉ DE LILLE

OBSERVATOIRE DE LA DIRECTION DES
FORMATIONS (ODiF)

DIRECTION :

Martine Cassette, directrice
Stéphane Bertolino, directeur adjoint

CONCEPTION - RÉALISATION :

Jean-Philippe Quaglio avec la collaboration de Nathalie Jacob

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Service Communication de l'Université de Lille

IMPRESSION :

Imprimerie Université de Lille

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://odif.univ-lille.fr>

GLOSSAIRE DES SIGLES ET ACRONYMES

CdVE : Conditions de Vie des Étudiants
CHRU : Centre Hospitalier Régional Universitaire
CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DE : Diplôme d'État
DEFI : Département de l'Enseignement du Français à l'International
DEUST : Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques
DU : Diplôme Universitaire
DUT : Diplôme Universitaire de Technologie
FUPL : Facultés de l'Université Catholique de Lille
HLM : Habitation à Loyer Modéré
IUT : Institut Universitaire de Technologie
MEL : Métropole Européenne de Lille
ODiF : Observatoire de la Direction des Formations
ORES : Observatoire Régional des Études Supérieures
PACES : Première Année Commune aux Études de Santé